

Assermentation de 170 nouveaux policiers

26/04/2024

Ce vendredi, 26 avril 2024 a eu lieu la cérémonie de prestation de serment de 170 candidats des groupes de traitement B1 et C1 du cadre policier. Il s'agit de la deuxième promotion de fonctionnaires-stagiaires issus du plan de recrutement extraordinaire.

Les candidats ont prêté leur serment en présence du ministre des Affaires intérieures, Léon GLODEN, du directeur général de la Police, Philippe SCHRANTZ, ainsi que de nombreux invités et représentants du Corps.

La cérémonie s'est déroulée au hall omnisports de l'École de Police au Findel et fut encadrée par un ensemble de la Musique militaire.

Lors de la cérémonie, le ministre des Affaires intérieures, Léon GLODEN a remercié et félicité les candidats pour leur courage, leur motivation et leur persévérance au nom de la sécurité du pays et de ses habitants. Le ministre a souligné qu'il s'agissait d'une étape importante, cette vague de recrutement permettant de renforcer réellement le corps de Police : « Après avoir compensé les postes vacants suite à des départs à la retraite, la Police dispose d'un surplus net d'environ 90 policiers. Ce surplus correspond à la volonté ferme de ce gouvernement, d'investir de manière conséquente dans notre Police. Dans le sens d'un corps de Police moderne, efficace, bien équipé et disposant de suffisamment de personnel. »

Philippe SCHRANTZ a de son côté félicité les candidats pour la réussite de leur formation et a noté avec satisfaction que la Police reste un employeur attractif. En effet, entre 2020 et 2023, près de 2.000 femmes et hommes se sont inscrits aux épreuves spéciales pour devenir policier. Dans ce contexte, le directeur général a aussi remercié le gouvernement qui s'est engagé pour une poursuite conséquente des efforts de recrutement.

Après deux ans de formation, les 170 nouveaux agents intégreront désormais la Police. En plus de compenser les départs à la retraite, cette promotion permettra une augmentation nette d'environ 90 agents dans les unités et services de la Police.

Rétrospective : le recrutement extraordinaire

Conclu en 2019 par le gouvernement au profit de la Police, le plan de recrutement extraordinaire prévoyait pour les années 2020 à 2022 le recrutement de 607 policiers et de 240 personnes dans les carrières civiles.

Lancée en automne 2020, la première vague de recrutement fut un défi de taille pour la Police, les recrutements policiers précédents ayant traditionnellement résulté en des promotions beaucoup plus réduites. Néanmoins, près de 700 candidats se sont inscrits à l'examen-concours pour accéder à la formation policière.

Lors de la deuxième vague de recrutement, le nombre de candidatures s'est élevé à 735, alors que pour la troisième vague, 474 candidats ont postulé.

Les efforts de recrutement se sont poursuivis au-delà du plan de recrutement extraordinaire et 471 candidats se sont ainsi inscrits en automne 2023.

Poursuite des efforts de recrutement

Afin d'assurer une croissance régulière du Corps, allant de pair avec la démographie du Grand-Duché et l'augmentation des missions de la Police, mais aussi avec l'évolution du personnel de l'administration, un recrutement constant et continu s'impose également pour les années à venir et en conséquence, 200 candidats seront à nouveau recrutés en automne 2024.

(Communiqué par le ministère des Affaires intérieures et la Police grand-ducale)